

Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 35 (1902)
Heft: 5-6

Artikel: Les chapitres IV et V du livre de Michée
Autor: Ladame, François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-379733>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES CHAPITRES IV ET V DU LIVRE DE MICHÉE

PAR

FRANÇOIS LADAME

De tout temps, ces chapitres ont fourni matière à la dogmatique chrétienne: ils ont certainement joué aussi un grand rôle dans les espérances messianiques des derniers siècles avant notre ère. Le premier verset du chapitre V, en particulier, établissait aux yeux des Juifs la certitude que le Messie naîtrait à Bethléhem de Juda: d'après ce passage, il ne pouvait, pensait-on, venir d'ailleurs (comp. Jean I, 47). Aussi voyons-nous l'Evangile de Luc s'efforcer de montrer comment il s'est fait que Jésus, originaire de Nazareth en Galilée, a pourtant vu le jour à Bethléhem « selon la prophétie » (comp. Mat. II, 5 et 6).

Il y a donc un grand intérêt pour nous à étudier cette partie du livre de Michée. C'est surtout depuis les travaux de Stade dans la *Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft*, années 1881, 1883 et 1884 que l'attention des critiques s'est portée sur elle et que leurs conclusions ont quelque peu modifié l'opinion généralement admise à son égard, spécialement en ce qui concerne la date de composition. Il nous a paru bon d'examiner, pour notre compte, ces chapitres, avec les lumières des savants qui font autorité pour nous en ces matières et nous soumettons ici, au lecteur, le résultat de notre étude.

Chapitre IV, versets 1 à 5.

Ce passage célèbre décrit l'état du monde dans les derniers temps: tous les peuples viendront s'instruire à Jérusalem, auprès de Jahvé, et la paix s'établira d'un commun accord entre les nations. Or, deux observations nous arrêtent, dès les premiers mots, à la lecture de ces versets: c'est, d'abord, qu'ils se trouvent textuellement dans Esaïe (chap. II, v. 2-4); c'est, ensuite, qu'ils présentent un brusque contraste avec les chapitres précédents. Cette double remarque a été faite depuis longtemps par les exégètes: elle servira de point de départ à l'examen auquel nous allons nous livrer.

La présence de ce morceau dans le livre de Michée et dans celui d'Esaïe soulève un difficile problème de critique. On se demande immédiatement, en effet, lequel de ces prophètes en est l'auteur, ou s'ils n'ont fait l'un et l'autre que reproduire une prophétie plus ancienne, ou enfin si nous n'avons ici qu'un oracle anonyme intercalé, après coup, dans l'œuvre de rédaction, au milieu des discours des deux contemporains d'Ezéchias. Ces questions n'ont point obtenu encore une réponse absolument satisfaisante et l'on peut douter qu'elles l'obtiennent jamais. On ne saurait guère, en de tels sujets, avancer que des probabilités. Il est cependant possible d'arriver, par une étude impartiale et objective, à formuler quelques conclusions, sinon inattaquables, du moins précises et sérieuses.

Ce qu'il faut examiner, en premier lieu, c'est l'état des deux textes par rapport l'un à l'autre. Ils ne sont point parfaitement identiques et les différences qu'ils ont entre eux, peuvent, avec les variantes qu'offrent les LXX, éclairer ici quelque peu le chercheur. On s'accorde généralement à admettre que le passage de Michée donne un texte plus primitif, plus complet que celui d'Esaïe et d'aucuns en concluent que le premier doit être antérieur au second. Cette opinion, néanmoins, est discutable et, quant à nous, loin de considérer Esaïe II, comme dépendant de Michée IV, nous croyons que ce dernier est moins authentique dans sa forme. Certes,

le passage d'Esaïe n'est pas absolument exempt d'altérations : il semble, par exemple, qu'il se soit écarté de l'original, au verset 2, en disant **כל־הגוים**, qui renchérit sur le simple **עמים** de Michée, en même temps qu'il le précise. Le mot **הגוים** revient encore Esaïe 4, à la place de **עמים רבים** de Michée 3; mais, évidemment, ici pas plus que tout à l'heure, il n'appartient au texte primitif, car l'absence de l'adjectif altère le parallélisme :

Il jugera entre les nations...,
Il décidera entre des peuples nombreux,

tandis que le passage de Michée, présente une forme beaucoup plus naturelle et poétique :

Il jugera entre des peuples nombreux
Il décidera entre des nations puissantes.

Mais ce dernier offre une série de variantes qui ont un caractère apocryphe, ce sont :

עליו, v. 1. Esaïe porte **אליו**, leçon plus simple et confirmée par les mots du verset suivant : **אל־הר־יהוה**.

עֲד־רַחוּק, v. 3. Ceci est certainement une glose, car outre que cette adjonction constitue une sorte de pléonasme après les adjectifs **רב** et **עצום**, elle rompt complètement la symétrie du vers.

Les versets 4 et 5 tout entiers. Le verset 4 ne se lit point, en effet, dans Esaïe, et il forme ici un contraste frappant avec ce qui précède, par son manque de cadence poétique. En outre, il consiste en deux phrases qui sont comme le résumé et la confirmation des versets antérieurs : la première est une sorte de formule proverbiale employée ailleurs dans l'Ancien Testament pour décrire les douceurs de la paix¹; par la seconde, le rédacteur a vraisemblablement voulu indiquer l'origine ancienne, l'autorité divine de la prophétie qu'il avait sous les yeux. On dirait qu'il souligne une citation²; une

¹ 1 Rois V, 5; 2 Rois XVIII, 31; Zach. III, 10; cf. Lévi. XXVI, 3-5, 10; Deut. XXVIII, 1 ss.

² Cf. *Bible Annotée*; voir plus bas, p. 453, note 1.

remarque finale toute pareille se lit aussi Esaïe I, 20; XVI, 13. — Le verset 5, dont le sens exact n'est pas très aisé à saisir et qui a un vague écho dans Esaïe II, 5 est, sans doute, une réflexion postérieure et n'appartient pas au contexte primitif de l'oracle qu'il paraît, du reste, commenter¹.

De plus, la traduction de M. Duhm pourrait bien être la vraie, qui adopte au v. 1 la version des LXX du texte d'Esaïe :

Et il arrivera, dans les temps futurs,
Que sera fondée la montagne de Jahvé,
Et la maison de notre Dieu, sur le sommet des montagnes.

Le verset 3 semble confirmer cette leçon, qui se recommande, d'ailleurs, par son parallélisme et son sens meilleur². Ainsi le mot נכון serait à sa place primitive dans Esaïe.

Enfin, chez ce dernier encore, la forme du suffixe de חרבותם est antérieure à celle de חרבותיהם chez Michée³. Quant aux variantes ישא Esaïe 4 et ישא Michée 3; ילמדו et ילמדון, elles n'apportent guère de lumière au problème.

De ce qui précède découlent donc pour nous ces deux premières conclusions :

I. Aucun des deux textes ne nous est parvenu intact; ils portent, l'un et l'autre, l'empreinte d'une rédaction et d'un remaniement postérieurs.

II. Le passage d'Esaïe est le moins altéré des deux et présente la prophétie sous sa forme la plus primitive.

Tout lecteur attentif éprouve une surprise, presque un choc, lorsqu'après avoir suivi la pensée de Michée dans les deux ou trois premières pages de son livre, il arrive au chapitre IV. Les idées sont ici, en effet, complètement différentes; l'horizon, à nos yeux, change subitement: du présent, nous passons tout d'un coup à un lointain avenir. Le décor est instantanément transformé: de sombre et noir, il devient clair

¹ Cf. Reuss, *La Bible*; Stade, *Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft*, année 1881, p. 166; Nowack, *Die kleinen Propheten*.

² Cf. Duhm, *Das Buch Jesaja*, 1892, *in loco*.

³ Comp. les passages parallèles de 2 Sam. XXII, 46, avec Ps. XVIII, 46 et voir *La Grammaire de Gesenius-Kautzsch*, § 91 n.

et bleu. La vue, après s'être proménée sur le spectacle des infidélités d'Israël et avoir entrevu, comme un éclair, la punition qui va frapper ce peuple, est tout à coup éblouie des clartés inattendues d'une ère de gloire et de paix. Jusqu'ici, il n'était question que des vices de Juda, que des châtements qui l'attendent, que de la ruine prochaine de Jérusalem et de son temple: maintenant, il ne s'agit que de l'apothéose de Sion et de son sanctuaire.

Dans ces conditions, nous ne saurions admettre qu'un même auteur ait pu écrire ce passage immédiatement à la suite des chapitres précédents. Il y a, dans l'intervalle, un abîme de pensées à combler, la douloureuse histoire de l'exil à sous-entendre. Si l'on peut comprendre, en l'expliquant par un effet de contraste, le passage du chapitre III aux premiers versets du chapitre IV, ce soudain changement de tableau est invraisemblable, inconcevable sous la plume d'un homme écrivant ces pages d'une seule haleine. Il n'y a contraste, du reste, qu'avec le verset 12 du chapitre III, tandis qu'il y a, en réalité, contradiction manifeste avec la pensée qui domine dans la première partie du livre. Michée insiste là sur les péchés d'Israël qu'il décrit au long et au large pour en faire ressortir toute l'horreur aux yeux de son peuple et pour en dévoiler les conséquences inévitables. N'eût-ce pas été tout simplement détruire l'effet de ces graves menaces que de leur opposer cette gloire future de Sion et de son temple¹? La seule raison qui puisse expliquer la présence du passage IV, 1-5 à cet endroit, c'est qu'on a voulu, plus tard, lors de la rédaction de ces chapitres, atténuer l'effet de la sombre prophétie III, 12, en faisant briller la promesse après la menace et en offrant le contraste que quelques-uns pensent avoir été voulu par l'auteur du livre entier.

Un fait qui vient appuyer encore la supposition que ces versets ne faisaient pas suite, primitivement, à ceux qui précèdent, c'est qu'ils sont introduits par la conjonction copula-

¹ Jér. XXVI, 17 ss., ne suppose pas que l'oracle qu'il rappelle ait été adouci de la sorte, tôt après. Cf. Stade, *Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft*, 1881, p. 165 ss.

tive ou, plus exactement, par le *parfait consécutif*, qui suppose, avant lui, l'existence de quelque proposition dont il ne fait que continuer la pensée. Comme il est de toute évidence que le premier verset du chapitre IV, n'est point une continuation, une suite logique du dernier verset du chapitre III, il faut nécessairement que cette proposition manque ici.

Nous arrivons ainsi à ces deux autres conclusions :

I. Le morceau Michée IV, 1-5 ne faisait pas suite, primitivement, à ce qui précède ;

II. Ce passage n'est qu'un fragment.

On aboutit au même résultat dans le livre d'Esaïe où ces versets sont étrangers aussi au contexte dans lequel nous les lisons aujourd'hui. Comme chez Michée, ils commencent par le *parfait consécutif* (les LXX ont même lu כִּי), sans se rattacher à une proposition antécédente ; de plus, ils sont visiblement indépendants des chapitres II à IV.

Nous avons donc ici, sous une forme plus ou moins altérée, le *fragment* d'une prophétie sur l'origine de laquelle on n'était sans doute pas très fixé, les uns l'attribuant à Esaïe, les autres à Michée. La critique, sur ce point, a donc le champ libre, aujourd'hui, pour se livrer à ses recherches. La question qui se pose, pour elle, à ce sujet est celle-ci : ce morceau appartient-il réellement à l'un ou l'autre de ces deux prophètes, ou plutôt, date-t-il de leur époque ? Depuis Stade, nombre de savants répondent négativement. On a supposé quelquefois l'existence d'une poésie très ancienne dont nous aurions ici deux reproductions, deux citations. Hitzig, Ewald ont émis à ce sujet l'hypothèse que Joël pourrait bien être le premier auteur de cet oracle. Il y a, en effet, comme un écho du passage que nous étudions, dans Joël IV, 10 ; mais ce n'est qu'un écho, car les prophéties de Joël sont très postérieures à celles d'Esaïe et de Michée. Stade lui-même avait d'abord partagé l'opinion de Hitzig, depuis, il s'est convaincu que les idées contenues dans Michée IV et Esaïe II n'appartiennent point à l'époque assyrienne¹. Il est certain

¹ *Op. cit.* 1881, p. 165 ss.

qu'elles sont particulières aux temps de l'exil et du retour; tout observateur impartial est obligé de reconnaître qu'elles étaient alors au premier plan¹. La vision de tous les peuples affluant à Jérusalem pour adorer Jahvé est fréquente parmi les auteurs de la restauration: Esaïe 66, 23; Zacharie 14, 16-19. Les passages sur lesquels on a cru pouvoir s'appuyer pour prouver l'existence de ce point de vue avant l'exil sont aujourd'hui considérés, par ceux qui font, pour nous, autorité en ces matières, comme inauthentiques. Ce sont: Esaïe XI, 10 (déjà mis en doute par Koppe, Vater, Rosenmüller, de Wette); XVIII, 7; XIX, 19 ss. (textes qui ne prouvent du reste rien ici, puisqu'ils ne parlent que d'un peuple particulier); Osée X, 10 (altéré et obscur); Jérémie III, 17².

Tel est le fait grave que l'on élève aujourd'hui contre la possibilité de faire remonter l'origine de ce fragment à l'époque assyrienne. Cet argument est-il décisif? Nous ne le pensons pas. Que les idées énoncées ici soient devenues courantes durant l'exil et dans les temps qui suivirent, cela empêche-t-il qu'elles aient été entrevues et rédigées par le génie d'un Esaïe, par exemple? Bien que, dans le passage Esaïe IX, 4; XI, 4 ss., il ne s'agisse que du pays de Canaan³, y a-t-il invraisemblance à ce que le même auteur, élevant plus haut le vol de sa pensée, ait embrassé dans son esprit tous les peuples connus d'alors? Il ne nous le paraît pas et cette considération nous fait plutôt partager le sentiment de M. Duhm, qui voit ici quelque chose comme le chant du cygne du vieil Esaïe. Les remarques suivantes viennent confirmer à nos yeux cette opinion:

Les mots **דבר** et **תורת יהוה** ne sont pas pris dans le sens de la Loi juive, comme le prouve déjà l'absence de l'article⁴; il n'y a pas, ici, trace de haine ou de mépris des peuples, ce qui, à de rares exceptions près, est toujours le cas dans

¹ Cf. Ryssel, *Untersuchungen über die Textgestalt und die Echtheit des Buches Micha*. Leipzig 1887, p. 253.

² Voir Stade *Op. cit.* 1883, p. 14 ss.

³ Stade, *Op. cit.* 1884, p. 293.

⁴ Cf. J.-T. Beck, *Erklärung der Propheten Micha und Joel* (1897), p. 150.

la théologie post-exilique (voir Duhm *op. cit.* p. 17); la réflexion dont le rédacteur fait suivre cette prophétie, montre qu'il considèrerait celle-ci comme un oracle antique et solennel: « C'est l'Eternel qui l'a dit » v. 4¹. Enfin, la suscription du chapitre II d'Esaïe, qui attribue positivement ce fragment au grand contemporain d'Ezéchias, nous autorise, quant à nous, à maintenir l'authenticité de la prophétie pour Esaïe. Par contre, rien dans le livre de Michée ne fait supposer que celui-ci en ait été l'auteur.

Chapitre IV, versets 6-8.

Nous sommes, ici, dans un courant d'idées tout différent: il est question de l'exil, il est fait allusion à la captivité d'Israël. En voici les preuves:

Verset 6: **הַצִּלְעָה** (ce qui est boiteux) ne peut désigner que le peuple exilé, cf. Sophonie III, 19.

Verset 7: **מֵעַתָּה** (c'est-à-dire depuis le **יּוֹם הַהוּא** du v. précédent, autrement dit: *depuis lors* ²) **וְעַד-עוֹלָם**, à toujours, suppose une interruption dans le règne de Jahvé « sur la montagne de Sion. »

Verset 8: « La domination ancienne » ne saurait s'entendre que de celle qui existait autrefois, c'est-à-dire avant l'exil. Les mots « à toi viendra la royauté » signifient encore plus clairement que cette royauté n'existe pas ou plus en Sion³.

Trois suppositions se présentent donc à l'esprit:

I. Ou bien ces versets ont été composés avant la captivité dont ils seraient une prophétie indirecte.

II. Ou bien après le retour.

III. Ou bien pendant l'exil.

A vrai dire, il n'est pas possible d'hésiter longtemps entre ces diverses alternatives. La première est inadmissible en ce que ces mots eussent été une véritable énigme pour les con-

¹ « En tous cas, ce devait être un texte connu, populaire et faisant autorité. » *Bible Annotée*.

² Cf. Nowack, *Kleine Propheten*, *in loco*.

³ L'inspiration de ces versets est, du reste, la même que celle du chap. II, v. 12, passage certainement postérieur aussi, voir plus bas, p. 461, note.

temporains de Michée : or, on ne conçoit pas les prophètes du vrai Dieu et du Dieu vrai, parlant en rébus à leurs auditeurs ; ils avaient une œuvre autrement utile et pressante à accomplir, comme le montrent les trois premiers chapitres du livre de Michée. La seconde hypothèse n'est guère plus plausible ; le mot **הצלעה**, en effet, désigne, non pas une partie, mais la *totalité* des captifs¹. Les illusions que se fait l'auteur sur la puissance du peuple rapatrié (**גוי עצום**), montrent qu'il ne vivait pas dans les temps difficiles de la Restauration. De sorte que la dernière supposition est seule acceptable ; ces versets sont donc inauthentiques et bien postérieurs à Michée. Certaines particularités de forme dénotent, du reste, leur origine plus récente et trahissent la rédaction. Ainsi le verbe **אתה** (venir) appartient à l'idiome postérieur et vient de l'araméen² ; le texte du v. 8 est évidemment corrompu, la juxtaposition des deux verbes est faite pour surprendre, il en est de même de l'état construit **ממלכת** suivi de **ל**. L'accumulation des substantifs, enfin, au commencement du vers est également entachée de quelque obscurité.

Chapitre IV, versets 9-14.

Ce passage offre des difficultés insurmontables non seulement à ceux qui l'attribuent à Michée, mais encore à ceux qui le considèrent comme l'œuvre d'un seul et même auteur, quel qu'il soit. Ni l'une, ni l'autre de ces manières de voir ne tiennent debout devant les textes. Voici, en quelques mots l'exposé des particularités dont nous voulons parler.

Il est fait, ici, allusion à un siège de Jérusalem. Mais, tandis que les versets 9, 10 et 14 présentent la ville humiliée, vaincue d'avance et annoncent sa déportation prochaine, les versets 11, 12 et 13 excitent Israël à se lever, à écraser ses ennemis et lui promettent une victoire éclatante. Nous avons donc une contradiction irréductible, en ce que le peuple, emmené en captivité (v. 10) ne saurait battre complètement

¹ C'est le féminin collectif, voir Gesenius-Kautzsch, § 122, 4 c.

² Ryssel, *Op. cit.*, p. 76.

devant Jérusalem les ennemis qui le déportent et consacrer leurs biens à l'Eternel (v. 13). Cela est si vrai que, pour voir clair dans ce morceau, il faut détacher les versets 11, 12 et 13 du contexte où ils sont enchâssés. Une fois cette opération effectuée, la situation, décrite dans les versets 9, 10, 14 se dégage nettement. L'auteur parle du siège de Jérusalem par *les Chaldéens*. Nous disons « les Chaldéens, » parce qu'au v. 10, la fille de Sion est avertie qu'elle sera emmenée à *Babylone*. On a beaucoup disserté sur ces mots: **ובאת עד-בבל**. C'est qu'ils constituent une grosse difficulté pour les défenseurs de l'authenticité: ils ne sont guère possibles, en effet, sous la plume de Michée. Babylone n'était de son temps que la vassale de Ninive. On ne comprend pas, dès lors, pourquoi le prophète aurait parlé de la capitale d'une contrée subjuguée et non de la véritable ennemie, de Ninive, de l'Assyrie. Une telle prédiction n'aurait été, pour les contemporains incrédules et frivoles de Michée, qu'un « risible paradoxe, » selon le mot de Kleinert. Ryssel¹ objecte que Sargon, ayant déporté en Syrie les Babyloniens révoltés, vers 720, on pouvait, à cette époque, conclure de là à un exil futur des Syriens en Babylonie. Mais cet argument nous paraît bien faible, d'autant plus que des prophéties de ce genre sont tout à fait absentes chez les auteurs de l'époque assyrienne². Il est tellement impossible d'échapper à ce dilemme: ou bien ces versets sont inauthentiques, ou bien les mots « jusqu'à Babylone » sont une glose, que plusieurs critiques de renom adoptent la dernière alternative, sous le prétexte que nous aurions ici une contradiction avec tout ce que nous savons de la période assyrienne, ainsi: Nöldeke, Kuenen, Cheyne, Robertson Smith, Nowack, Strack. Ils s'appuient encore, pour contester l'authenticité de ces mots, sur le fait que les LXX parlent déjà de Babylone au v. 8. Mais il est très possible que cette interpolation provienne, dans le texte grec, précisément des mots **עד-בבל** du v. 10. Quant à nous, nous

¹ *Op. cit.*, p. 225 ss.

² Les passages Esaïe XI, 11; XXII, 11; XXXVI, 17, invoqués par M. Ryssel à l'appui de sa thèse, ne prouvent absolument rien contre notre assertion.

ne voyons aucune raison péremptoire pour les retrancher et s'il fallait absolument considérer le v. 10 tout entier comme un *vaticinium ex eventu*, nous adopterions alors plutôt l'opinion de De Goeje qui en détache toute la fin ou de Rowland Williams qui le regarde, du premier au dernier mot, comme une interpolation. En effet, la phrase **וּבֵאת עַד-בָּבֶל** fait corps avec son contexte: l'enlever serait émasculer le verset. Mais il est certain que les Juifs fidèles ont toujours eu, pendant l'exil, la confiance que Dieu les délivrerait un jour: le *vaticinium ex eventu* ne s'impose donc nullement à la pensée pour ce qui est de la prédiction d'une délivrance. La conclusion à laquelle nous aboutissons est bien plutôt que ces versets 9, 10 et 14, ont été composés à la même époque et cela pendant ou plus probablement, sans doute, peu après le siège de Jérusalem. L'auteur a vu de ses yeux la détresse de ses compatriotes (v. 9); il a assisté à la honte de Jérusalem (v. 14¹); il semble avoir pris lui-même le chemin de Babylone (v. 10²). Nous arrivons donc, quant à la date, aux mêmes résultats que pour les versets 6 à 8.

Revenons maintenant aux versets 11 à 13. Nous avons dit leur contradiction irréductible avec leur contexte. Ils parlent d'une extermination totale de nations nombreuses, rassemblées contre Jérusalem. Evidemment, l'auteur ne décrit pas ici un fait actuel; il prophétise, il annonce d'avance les événements qui arriveront aux derniers jours. C'est le point de vue que nous rencontrons, depuis Ezéchiel, chez les auteurs post-exiliques (Ezéchiel XXXVIII et XXXIX; Zacharie XIV; Joel IV; cf. Apocalypse XX, 8 ss.); ce n'est point celui de Michée qui prédit, au contraire, la ruine totale de *Jérusalem* III, 12. Nous avons donc, ici, une interpolation, postérieure à la composition du passage au milieu duquel elle se trouve, c'est-à-dire aux versets 9, 10, 14.

¹ Ce verset, cependant, n'est pas très clair à nos yeux.

² L'expression dont il se sert pour caractériser les souffrances de la fille de Sion sont fréquentes sous la plume des écrivains postérieurs.

Chapitre V, versets 1-5.

Ces versets se présentent également à nous comme inauthentiques, comme n'appartenant point à la plume de Michée. Il faut tout d'abord constater la parenté du v. 1 avec le v. 8 du précédent chapitre. Ils commencent tous les deux d'une même façon :

IV, 8 : **וְאַתָּה מִגְדַּל-עֵדֶר עָפַל**

V, 1 : **וְאַתָּה בֵּית-לַחֶם אֶפְרָתָה**

Ensuite, les premiers versets du chapitre V supposent une époque aussi éloignée de Michée que celle du passage IV, 6 ss. Des deux côtés, en effet, la situation est la même : les descendants de David ne règnent pas à Jérusalem. Il est question, de part et d'autre, d'une domination (IV, 8), d'un dominateur (V, 1) qui doivent venir. Il ne peut s'agir, dans ce dernier passage, que d'un prince issu de David. Or, au temps de Michée, lorsque les rois de Juda trônaient en Sion, pouvait-on dire que leur glorieux descendant naîtrait dans la bourgade de Bethléhem ? Et surtout, parlait-on alors d'une origine *préhistorique* de la famille royale ? — Poser la question, n'est-ce pas la résoudre ? — De plus, le nom de Ephrata, donné ici à Bethléhem, ne se rencontre que dans les écrits les plus récents, Ruth IV, 11 ; 1 Chroniques II, 24, 50¹.

Mais ce morceau V, 1-5 ne nous est pas parvenu sous sa forme première. Il a été remanié, il a subi des adjonctions postérieures. Ainsi, le v. 2 interrompt la suite des idées entre les versets 1 et 3 ; le sujet change tout-à-coup, il n'est pas le même de part et d'autre. L'auteur en a voulu rattacher la naissance du **מוֹשֶׁל** à la prophétie d'Esaïe VII, 14 et il a relié son interpolation à ce qui précède par la conjonction **לִכֵּן** : *c'est pourquoi* — soudure malheureuse, car on n'aperçoit guère le rapport qu'il peut y avoir entre la venue du Dominateur d'Israël et le fait que Dieu « les » livrera. — Les ver-

¹ Voir Cornill, *Einleitung in das Alte Testament*, IV^e édit., p. 189. Les mots **וְהָיָה בֵּית לַחֶם** de Gen. XXXV, 19 et XLVIII, 7, sont évidemment une glose, car il doit s'agir dans ces passages d'un autre Ephrata ; voir Dillmann, *Die Genesis*, VI^e édition.

sets 4 et 5 *a* ne semblent pas non plus avoir fait primitivement partie de leur contexte. Leur début a toutes les allures d'une glose, d'une note marginale: « Et voici en quoi consistera la paix¹. » Ils offrent une répétition inutile avec les derniers mots du v. 5 et ne disent rien du מושל dont le rôle est tout à fait effacé chez eux. Enfin, ils interrompent la suite des pensées du v. 3, si bien qu'en les retranchant, on obtient immédiatement un texte logique et suivi.

Car alors il sera grand jusqu'aux extrémités de la terre
Et il délivrera d'Assour
Lorsque celui-ci viendra dans notre pays
Et qu'il foulera notre territoire.

A moins, en effet, de lire, comme M. Nowack, והצילי, on ne saurait concevoir autrement que par l'hypothèse d'une interpolation ces brusques passages du singulier au pluriel entre les versets 3, et 5 *b* d'une part, 4 et 5 *a* de l'autre. Le fait qu'il est ici question d'Assour ne nous force point, ainsi que le remarque encore M. Nowack, à placer la composition de ces versets à l'époque assyrienne, parce que le terme de אשור est employé dans les temps post-exiliques, aussi bien pour désigner Babylone: Lam. V, 6, que la Perse: Esdr. VI, 2 et même peut-être aussi la Syrie: Ps. LXXXIII, 9; Zach. X, 11 (et sans doute aussi Esaïe XIX, 23, voir Duhm, *Op. cit.*)².

Chapitre V, versets 6-8.

Ils continuent évidemment la description du règne messianique, mais ils offrent cette particularité qu'ils ne sont point d'accord sur le caractère de ce règne. Pour le v. 6, il sera pacifique et bienfaisant; pour les versets 7 et 8, guerrier et

¹ Il semble bien qu'il faille traduire ainsi, cf. Ewald, *Die Propheten des Alten Bundes*, II. Ausg., p. 524: « Denn nothwendig muss man die ersten Worte, v. 4, und dies ist dann Heil oder Frieden so verstehen dass das Folgende ein Beispiel des Heiles sein soll.... » Voir encore les arguments de M. Nowack, *Op. cit.*, contre la traduction *il sera paix* (cf. Eph. II, 14).

² Nous ne voyons pas que, dans ce passage Mich. V, 1-5, le מושל apparaisse comme un « révélateur » de Jahvé, ce que dit M. Wabnitz dans l'*Encyclop. de Lichtenberger*, art. *Oint*.

menaçant. D'après le premier, le « reste de Jacob » sera semblable à la rosée et à la pluie, image souvent employée pour caractériser quelque chose de bon et de vivifiant, cf. Deut. XXXII, 2; Ps. LXXII, 6; LXXXIV, 7. Nous sommes dans le même courant d'idées que IV, 6-8 (rem. le **שארית**), V, 1, 3, 5 b. — Au v. 7, nous rencontrons une conception toute différente: la rosée et la pluie deviennent subitement pareils à un lion dans une forêt, à un lionceau dans un troupeau de petit bétail. Il y a là une contradiction, car enfin le reste de Jacob sera l'un ou l'autre: paisible ou remuant, pacifique ou terrible. Il nous paraît donc que nous sommes, ici encore, en présence d'une intercalation dans le genre de celle de V, 4, 5 a (remarquer dans les deux cas la reprise de certains termes du contexte et cette étrange notion de la paix — **שלום**, v. 4, — qui consiste à faire paître Assour avec l'épée v. 5 a et qui compare le reste de Jacob à un lionceau dans une bergerie v. 7¹.) Le verset 8 est de la même inspiration que le verset 7. Il exprime l'espoir de la revanche, il respire une haine invétérée de l'étranger: ce sont là les espérances de l'époque postérieure cf. Esaïe XLIX, 25 ss.; LX, 12; Zach. XIV, 17. Le verbe **כרת**, dont l'objet, dans le verset 8, n'est pas le même que dans les versets 9-13, fait ressortir davantage la divergence des deux passages. Nous ne saurions croire, en effet, que les versets 7 et 8 soient du même auteur que ceux qui terminent le chapitre: là, Jacob doit détruire ses adversaires, ici, il sera dépouillé par l'Eternel de tout ce qui rendrait cette destruction possible.

Chapitre V, versets 9-13.

Rien n'empêche de faire remonter l'origine de ce morceau à l'époque de Michée. Au contraire, le fait qu'il n'est pas dit un mot des Bâmôth contre lesquels le Deutéronome s'élève avec tant de force, ne permet guère de songer à une date plus récente². Du reste, ce passage exprime, au fond, une

¹ Voir encore la forme saccadée, passionnée, sans rythme de la fin du verset 7. C'est le même point de vue que IV, 13 et Zach. XII, 6.

² Il est vrai que la réunion des mots **פסלים, מצבות** et **אשרים** est particulière

pensée qui rappelle celle des premiers versets du chapitre IV : nous ne serions point surpris qu'ils en aient été primitivement la continuation. A la fin du fragment IV, 1-3, il est dit que les nations étrangères, renonçant désormais à la guerre, transformeront leurs armes homicides en instruments aratoires. Ici, V, 9-13 la même chose est annoncée pour Israël, seulement, c'est l'Eternel lui-même qui détruira les chevaux et les chars de bataille, les villes fortes et les garnisons¹. Ce qui nous paraît appuyer cette idée, c'est le fait curieux que, dans Esaïe, à la suite du fragment II, 2-4, il est aussi question de « chevaux » et de « chars » v. 7, de « magies » et de « sorcelleries » v. 6, d'idoles, « ouvrages de leurs mains » et « devant lesquelles ils se prosternent » v. 8, 18. N'est-il pas possible que, dans Esaïe, la fin de la prophétie soit tombée pour faire place au discours plus détaillé, plus étendu des chapitres II, 5 à IV ? Ne serait-ce pas là, en même temps, l'explication de la présence de ce fragment dans Esaïe II ? Les chapitres II, 5 à IV, auront rappelé au rédacteur la prophétie II, 2-4... dont il aura laissé de côté les derniers vers comme formant double emploi avec ce qu'il reproduisait déjà. Il faut remarquer enfin, au point de vue de la forme, le parallélisme parfait des versets Michée V, 9-13, parallélisme qui se maintient sans défaillance, comme dans le morceau IV, 1-3, ce qui n'est pas précisément le cas dans les passages dont nous prétendons qu'ils sont postérieurs.

Le verset 14, de nouveau, est certainement d'une autre main que 9-13. Il ne se rattache pas à ce qui précède ; il exprime une pensée différente. Son point de vue est celui des versets 7 et 8. L'époque anté-exilique n'avait pas ces idées de vengeance sur l'ensemble des *Gojim* : ce n'est que plus tard qu'on les conçut, lorsque l'horizon des connaissances géographiques se fut élargi ; voir Esaïe LX, 12 ; Zacharie XIV, 17 ss. cf. Nowack, *Op. cit.*

au Deutéronome, cf. Cornill *l. c.* ; mais cette seule coïncidence ne nous paraît pas assez importante pour infirmer notre manière de voir.

¹ Il va sans dire que, dans notre supposition, les premiers mots du verset 9 depuis וְהָיָה jusqu'à יְהוָה sont du rédacteur.

Conclusions.

Nous arrivons donc à nous expliquer de la manière suivante la formation de ces deux chapitres.

Ils doivent être le résultat de trois couches superposées ou interposées, si l'on peut employer ici cette figure. La première, la plus ancienne, est constituée par les morceaux IV, 1-3; V, 9-13: c'était apparemment une prophétie d'origine *anté-exilique*, d'Esaïe peut-être, qu'un anonyme aura reprise *durant l'exil* pour lui donner le développement que devait inspirer la situation nouvelle. Il a fait cette opération en coupant en deux l'antique oracle, qu'il possédait sans doute à l'état de fragment, et en introduisant entre ces deux parties les versets suivants: IV, 4-10 (14?); V, 1, 3, 5 *b*, 6¹. Ces passages, bien qu'ils soient d'une autre époque et présentent les choses d'une manière un peu différente, ne font, en réalité, que poursuivre l'idée contenue dans IV, 1-3: celle de l'ère de paix qui sera établie dans l'avenir. Sur le tout ainsi formé, un *rédacteur plus récent* a fait un nouveau travail. Il a intercalé çà et là quelques phrases que les croyances et les espérances de son temps lui dictaient: ce sont les versets IV, 11-12; V, 2, 4, 5 *a*, 7, 8, 14. C'est bien, toujours aussi, l'ère future qu'il songe à décrire, mais il le fait avec des couleurs très différentes de celles de ses prédécesseurs. Pour lui cette époque à venir consistera essentiellement et premièrement à assouvir la vengeance d'Israël sur les peuples étrangers; son idée fixe c'est la revanche qui sera prise alors sur tous les ennemis et il ne laisse échapper aucune occasion d'introduire cette note dans son texte.

Telles sont les conclusions auxquelles l'étude de ces chapitres nous a conduit. Elles ont, croyons-nous, leur côté nouveau: peut-être intéresseront-elles, par là, quelques-uns de nos lecteurs.

¹ C'est la même main probablement qui a inséré les versets 12 et 13 du chapitre II.